

Sommaire :

- Un projet LIFE Wallon?
- Ponts et chauves-souris: premiers résultats
- La Sérotine bicolore en Wallonie: deuxième observation
- NEC 2002: recommandations et échéancier

Numéro 17

Juillet 2002

Projet LIFE « petit Rhinolophe »

Problématique du petit rhinolophe

Lorsque l'on analyse les rapports d'observation des chiroptères en région wallonne des années 50, on constate que le petit rhinolophe est l'espèce la plus fréquemment rencontrée, dénombrée à plusieurs dizaines de milliers. Actuellement, seules trois colonies de reproduction sont encore connues, et il est très vraisemblable que la population de petit rhinolophe présente sur notre territoire compte moins de 200 individus.

Parmi nos mammifères, le petit rhinolophe est probablement l'espèce qui a subi le plus grand déclin au cours de ces dernières décennies. Si des mesures ne sont pas prises rapidement, il risque de disparaître totalement.

Pour comprendre pourquoi cette espèce de chauves-souris s'est raréfiée plus que tout autre, il faut connaître ses mœurs. Le petit rhinolophe est une espèce qui ne se déplace jamais en milieu ouvert. Il chasse principalement en sous-bois, à condition qu'il y ait des taillis sous futaie, ainsi une hêtraie cathédrale sera désertée, tout comme une plantation de conifères. La forêt idéale est d'âge moyen à mûr, constituée de petites parcelles de stades diffé-

rents et traversée d'allées forestières et de ruisseaux. Les lisières et forêts ripisylves, ainsi que les berges arborées sont d'autres terrains de chasse favorables, en outre, les haies, à condition qu'elles soient continues, seront indispensables pour passer d'un terrain de chasse à l'autre. De faibles modifications de ces éléments entraîneront une désertion de ces territoires de chasse. Pour comprendre cela prenons l'exemple d'un bois situé à quelques centaines de mètres d'un gîte de reproduction de petit rhinolophe. Les chauves-souris s'y rendent en suivant une haie qui relie leur gîte au bois (comme nous l'avons dit, ils ne volent jamais en milieu ouvert). Il suffit que la haie soit arrachée, seulement sur une petite portion, pour que ce bois soit déserté. En outre, tout comme les autres espèces de chauves-souris, les petits rhinolophes sont très sensibles à l'utilisation des pesticides, aux perturbations des gîtes d'hibernation, des gîtes de reproduction, ... Il est semble-t-il également favorable de maintenir des prairies pâturées proches des gîtes.

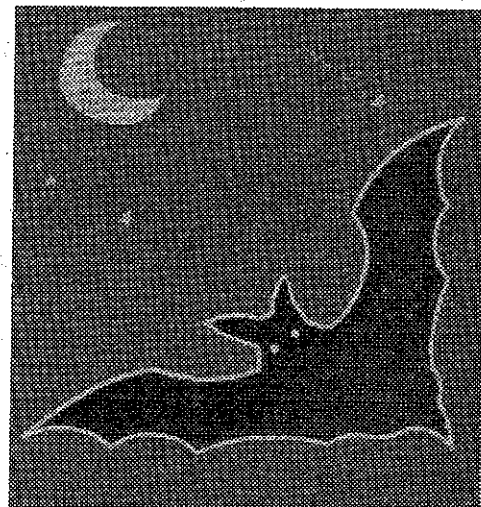
suite page 2...

Edito

Deux parutions de la Feuille de contact à un mois d'intervalle, celle-ci serait-elle devenue mensuelle?

Que nenni, nous sommes juste en train de rattraper le retard. Le rythme sera à l'avenir bimestriel, le prochain numéro sera donc l'occasion de faire le point sur la NEC 2002. A ce sujet, soulignons l'importance de réaliser un presse-book le plus complet possible, gage des possibilités d'aide publiques ou de sponsoring pour les années à venir. Alors, à vos ciseaux! Bonne chance pour la Nuit à venir.

Benoit Redant



Le LIFE « petit rhinolophe » français.

Au vu de la situation catastrophique de cette espèce dans toute l'Europe, la Communauté Européenne l'a inscrite dans l'annexe II de la « directive habitats ». Nos voisins sont en train d'élaborer un projet LIFE pour protéger une partie de leurs colonies. Ils ont choisi de protéger les colonies de reproduction situées dans des bâtiments publics, principalement des mairies selon un protocole très précis. Du fait que la colonie se situe dans un site appartenant à l'état, sa protection est très aisée, l'effort portera donc principalement sur la sauvegarde du terrain de chasse de chacune de ces colonies. En résumé, au niveau quantitatif, la surface à maintenir dans un état de conservation favorable sera déterminée en fonction du nombre d'individus de la colonie, 300 ha pour moins de 20 individus, 600 ha pour 20 à 50 individus et 800 ha pour plus de 50 individus. Au niveau qualitatif, seuls des habitats favorables seront sélectionnés ; la méthodologie pour effectuer cette sélection est décrite en détail dans l'annexe et est basée sur les connaissances scientifiques actuellement disponibles (type de terrain de chasse utilisé par le petit rhinolophe, cfr plus haut), une étude cartographique et une étude du terrain.

Projet LIFE « petit rhinolophe » wallon

Notre désir est d'accrocher notre wagon au LIFE français qui est déjà bien avancé. Les avantages de travailler en commun sont multiples :

- Profiter de leur protocole de détermination des zones à protéger qui est déjà finalisé.
- Les français veulent bien réaliser la partie informatique de la cartographie des zones à protéger. Bénéficier de leur expérience pour avancer plus vite.
- Un projet LIFE transfrontalier a plus de chance, qu'un projet régional, de se voir sélectionner par la C.E.
- Le groupe français a l'expérience du LIFE, puisqu'il en a déjà mené un autre auparavant.
- Nos populations de petits rhinolophes sont mitoyennes.

Les territoires de chasse qui seront à protéger en région wallonne sont tous repris dans les zones Natura 2000 qui seront proposées par la région wallonne. La plupart appartiennent à des organismes avec lesquels il sera facile d'établir un contrat. (cfr. plus bas)



Le gîte de Revogne n'a pour l'instant aucun statut de protection, des accords seraient donc à conclure avec le propriétaire pour en assurer la pérennité (Photo G.Motte).

Toutefois le projet wallon devra également avoir des particularités (ce qui est admis par la CE) En Belgique nous n'avons que 3 colonies connues, toutes sont en site privé :

1. Le château de Modave appartenant à la Compagnie Bruxelloise des Eaux
2. Le château de Revogne, propriétaire privé (Mr Nemery de Belveaux)
3. L'abbaye d'Orval.

Pour la Wallonie, il sera donc indispensable d'établir un contrat (bail) avec les propriétaires respectifs afin d'assurer la pérennité de nos dernières colonies.

Nous sommes en limite d'aire de répartition de l'espèce, elle est donc d'autant plus sensible aux perturbations ; si un jour l'espèce retrouvait une tendance à l'expansion, cela se ferait à partir de nos populations.

Il sera également indispensable de protéger les sites d'hibernation, pour cela en Wallonie nous avons un outil très efficace, les Cavités Souterraines d'Intérêt Scientifique. La plupart des sites connus à petits rhinolophes sont déjà en CSIS ou sont en passe de l'être.

Conclusion

Le petit rhinolophe est une espèce en voie de disparition, un projet LIFE pour le protéger a de grandes chances d'aboutir, et servira de trait d'union entre des actions déjà menées par la région wallonne pour sa sauvegarde.

Frédéric Forget

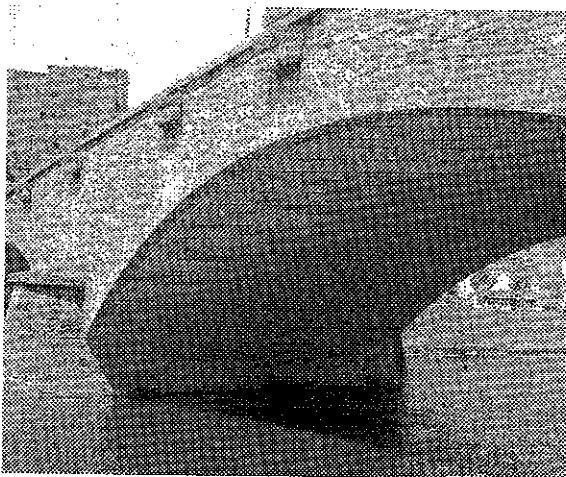
Ponts et chauves souris en province du Luxembourg

Lors du week-end des 29 et 30 Juin 2002, le groupe Plecotus a réalisé l'inventaire de 101 ponts situés en province de Luxembourg. Les ponts inspectés étaient situés sur la Sûre, la Semois, la Lhomme ainsi que l'Ourthe ; certains ponts situés sur les affluents des principales rivières ont été également visités tant que leur hauteur n'était pas inférieure à 1,5 mètre.

Sur un total de 101 ponts inspectés, 65 se sont révélés tout à fait impropres à accueillir des chauves-souris, 29 offrent un potentiel à vérifier et 7 montrent des traces d'occupation par des chauves-souris.

Les traces d'occupation ne furent pas très impressionnantes : une colonie d'une dizaine d'individus (espèce à déterminer) et deux cadavres ; les autres traces étant constituées de quelques crottes abandonnées sous des fissures ou entrées de drains.

L'état général des ponts (et donc l'offre en microgîtes potentiels) est très différent d'une rivière à



Sur la Semois, la majorité des ponts présentent une voûte bétonnée sans aucune possibilité de gîte pour les chiroptères.

l'autre (ceci dépendant probablement des autorités responsables de l'entretien), ainsi près de 60% des ponts visités sur la Sûre offrent des possibilités de logement contre un peu plus de 25% sur l'Ourthe.

Notons aussi qu'un des ponts visités, connu pour abriter régulièrement des chiroptères, était complètement désert.

Loin des résultats obtenus aux Etats-Unis, nos valeurs se rapprochent plutôt de celles des Français qui obtiennent un peu plus de 6% d'occupation dans le département du Cher.

De cette première expérience sur les inventaires de ponts, nous pouvons retenir trois choses :

- L'utilisation temporaire de certains ponts incitera à faire un suivi inter-saisonnier des ponts potentiels
- La disparité géographique dans la répartition des ponts aptes à accueillir des chauves-souris ne permettra pas une quelconque extrapolation régionale, les facteurs influençant le potentiel d'accueil étant multiples : autorités responsables, matériaux utilisés (ressources locales), historique (destruction, nouvelle route)... Seul un inventaire exhaustif pourrait être significatif.
- Les études menées en France et en Angleterre montrent l'utilisation des drains et cavités de drainage. Leur exploration minutieuse demanderait cependant un matériel spécifique (échelles, miroir ou endoscopes, caméra sur perche).

Cette première expérience serait donc à continuer dans le temps, par le suivi des ponts repérés comme potentiels et géographiquement en l'étendant à d'autres zones de la Wallonie. La colonie trouvée pourra faire l'objet d'une étude complémentaire et la pérennité du gîte devra être assurée.

Benoit Redant

La sérotine bicolore (*Vespertillio murinus*): deuxième observation en Wallonie

Quelle ne fut pas ma surprise, lorsque fin de l'année passée, arrivant à la Maison Liégeoise de l'Environnement, on me signale « une chauve-souris qui m'attend dans le congélateur » ; j'en ouvre la porte et déballe l'animal de son sachet en plastique, prêt à confirmer pour la xième fois le décès d'une pipistrelle commune. Mais cette fois l'animal est trop gros et puis, ce dos argenté... Une petite vérification avec la clé de détermination: il s'agit bien de *Vespertillio murinus* !

L'animal avait été attrapé par un chat le 28 août, dans la région de Bonnelles. Il avait transité par le centre de revalidation de Liège où il est mort, avant de nous être remis.

Nous avons contacté le propriétaire du chat meurtrier, il nous a précisé que la chauve-souris a été retrouvée dans son grenier et qu'il voit régulièrement voler des exemplaires de même taille... Messieurs, à vos détecteurs!

B.Redant

Nuit des Chauves-souris

Dernière ligne droite avant la NEC 2002.
Le matériel commandé vous sera remis dans le courant du mois d'août.

Ci dessous quelques recommandations et un échancier bien-venu pour les distraits:

- Conserver toute les coupures de presse et les envoyer à B. Redant afin qu'il réalise un press-book.
- Lors des interviews et exposé, n'hésitez pas à parler des effort réalisés localement en matière de protection des chauves-souris et particulièrement de l'opération Combles et Clochers, de la reconnaissance des cavités d'intérêt scientifique et de la mise en place du réseau Natura 2000

Les rendez-vous

Réunion Plecotus le vendredi 2 août à 20h à la-Maison Liégeoise de l'environnement

Cette fois, la réunion se donnera au n° 3 de la rue Fusch à Liège, l'occasion pour ceux qui ne connaisse pas les lieux, de voir les bâtiments que nous occupons maintenant depuis plus d'un an.

Entre autres points à l'ordre du jour: la NEC à venir, projet de LIFE Petit Rhinolophe, le mode de fonctionnement du réseau "SOS chauves-souris", la position de Plecotus dans la gestion des cavités souterraines.

Comme chaque fois, possibilité de restauration sur place. Merci de prévenir de votre participation le plus tôt possible auprès de B.Redant (085/21.14.40) ou à l'adresse plecotus@aves.be

5^e Atelier Européen sur les détecteurs à ultrasons à chiroptères

Forêt de Tronçais - Allier (France)
21 au 25 Août 2002.

9th European Bat Research Symposium

Du 26 au 30 août 2002
Le Havre, FRANCE

Nuit Européenne des chauves-souris

Le 31 Août en Belgique
(d'autres pays la font le 24)

Colloque Belge sur les chauves-souris

19 octobre 2002 à Brugge
Le colloque se déroulera l'après midi.
La soirée sera consacrée à l'observation de *Vesperugo murinus* sur le terrain.
Possibilité de logement en auberge de jeunesse

Échéancier

- J - 14 : Placer des affiches aux alentours du site.
J - 7 : Visite du site et de la salle.
Vérifier les affiches, en replacer si nécessaire.
Vérification du bon fonctionnement du matériel : phares, détecteurs d'ultrasons
J - 1 : Charger les batterie des phares.
Faire une liste de tout le matériel dont on aura besoin demain.
H - 4 : Vérifier avec la liste que l'on a embarqué tout la matériel nécessaire.
H - 3 : arriver sur les lieux,
Fléchage.
Installation et vérification du matériel.



PLECOTUS est le Groupe de Travail « chauves-souris » de l'asbl AVES

Ses objectifs majeurs sont l'étude des chiroptères, la protection de leurs habitats ainsi que la sensibilisation du public à leur conservation.

La feuille de contact Plecotus est éditée avec le soutien du Ministère de l'Agriculture et de la Ruralité de la Région wallonne,

José Happart

Éditeur responsable: Benoît Redant, 3 rue Fusch 4000 Liège